

# L'U

**UPA** L'Union  
des producteurs  
agricoles

LE GRAND  
DOSSIER  
DE **JUIN**

**LE LONG  
CHEMIN DES  
AGRICULTRICES**  
DEPUIS 1924

SEREZ-VOUS  
L'UN DE NOS PROCHAINS  
**PRIX DE L'UNION?**



# ÉDITORIAL

## UN PROJET DE SOCIÉTÉ DÉTERMINANT

**MARTIN CARON**  
PRÉSIDENT GÉNÉRAL DE L'UNION



Les productrices et producteurs québécois ont vécu des moments particulièrement mouvementés ces derniers mois. Je fais bien sûr référence à la mobilisation en cours et ses nombreux rassemblements régionaux aux quatre coins du Québec. À ces occasions, plus de 4 500 productrices et producteurs ont clairement exprimé leur ras-le-bol au regard de plusieurs enjeux économiques, territoriaux, administratifs, climatiques et environnementaux.

Semaine après semaine, la « crise » agricole et les demandes du milieu ont été massivement relayées dans les médias et par les partis d'opposition. La teneur des reportages et des questions posées au ministre André Lamontagne, ainsi qu'au premier ministre François Legault, traduisait bien le message central véhiculé par les productrices et les producteurs, c'est-à-dire le déficit de reconnaissance à leur endroit.

La responsabilité économique, sociétale et territoriale qui incombe aux « gens de la terre » est en effet énorme. Les Québécoises et Québécois comprennent intuitivement le rôle inestimable des productrices et producteurs, comme le démontre chaque palmarès annuel des professions les plus respectées. Bon an mal an, environ 94 % de nos concitoyennes et concitoyens nous accordent leur confiance, un score à la fois enviable, valorisant et, disons-le franchement, bien mérité.

Nos gouvernements ont toutefois tendance à l'oublier, préférant investir des milliards de dollars dans des secteurs économiques beaucoup moins consensuels que nourrir durablement les consommateurs d'ici et d'ailleurs. Pourtant, comme l'affirme un vieux proverbe, « à quelques reprises dans votre vie, vous aurez besoin d'un médecin, d'un avocat ou d'un notaire. Mais tous les jours, trois fois par jour, vous aurez besoin d'une agricultrice ou d'un agriculteur ». Trop d'élus sont imperméables à la véracité de cette affirmation.

Au moment d'écrire ces lignes, nos discussions avec le gouvernement du Québec se poursuivent. Elles concernent des besoins et des attentes à court terme, au regard notamment de la précarité financière de milliers d'entreprises, des nombreuses contraintes réglementaires et des événements météorologiques extrêmes de 2023. Nos échanges portent aussi sur le moyen terme, plus spécifiquement en ce qui concerne la prochaine Politique bioalimentaire québécoise. La mouture 2018-2025 a placé les consommateurs au cœur des prio-

rités gouvernementales sans accorder suffisamment d'importance à la pérennité de nos entreprises. Son renouvellement, l'an prochain, devra corriger cette omission coûteuse, tant économiquement que socialement. « Pas de nourriture sans agriculture », comme on dit.

Au-delà de tous ces enjeux, nous devons tous et toutes profiter au maximum de la saison estivale qui est à nos portes. Personne n'a de boule de cristal, mais je nous souhaite tout de même une saison exceptionnelle, à tous les égards : météorologiquement, professionnellement et personnellement. Derrière les bâtiments, les tracteurs, les animaux d'élevage, les cultures et les boisés, il y a des gens. Des gens qui travaillent dur, qui ne comptent pas leurs heures et qui se dévouent corps et âme à leur métier. Ne l'oublions jamais.

Depuis 100 ans cette année, notre organisation est à leur service. Une organisation par et pour les productrices et producteurs agricoles et forestiers. Profitez d'un moment pour visiter notre site Web ([www.upa.qc.ca](http://www.upa.qc.ca)) et sa section entièrement consacrée au sujet. Le contenu que vous y trouverez est particulièrement enrichissant.

La revue *L'U* fait relâche jusqu'à l'automne. Paul Doyon, Stéphanie Levasseur et moi vous souhaitons un bel été. Nous sommes très fiers de représenter des gens exceptionnels comme vous, qui contribuez quotidiennement à un projet de société déterminant pour le Québec d'aujourd'hui et de demain. Un projet de société qui, précisons-le, doit s'appuyer en toutes circonstances sur des politiques agricoles équitables, c'est-à-dire qui permettent aux productrices et producteurs de vivre pleinement de leur métier. ✕

**« BON AN MAL AN, ENVIRON  
94 % DE NOS CONCITOYENNES  
ET CONCITOYENS NOUS ACCORDENT  
LEUR CONFIANCE, UN SCORE  
À LA FOIS ENVIALE, VALORISANT  
ET, DISONS-LE FRANCHEMENT,  
BIEN MÉRITÉ. »**



Martin Ménard/TCN

La revue *L'U* est publiée par l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour les producteurs agricoles et forestiers du Québec. Animée par les valeurs qui fondent la raison d'être de l'UPA, elle est le reflet de la vitalité de l'organisation et de la force de son réseau. Elle fait connaître et valorise l'action collective menée par les producteurs, qu'elle soit de portée locale, régionale, sectorielle ou provinciale. Elle souligne les efforts déployés pour organiser collectivement et démocratiquement la mise en marché des produits agricoles et forestiers. Elle aborde aussi les grands dossiers de l'heure sous l'angle syndical et suscite une réflexion sur des enjeux qui nous concernent tous. Elle se veut également un contrepoids aux voix qui s'élèvent contre ces outils collectifs et est résolument syndicale. Publiée 6 fois l'an, *L'U* est distribuée gratuitement à tous les producteurs et productrices du Québec abonnés à *La Terre de chez nous* et, sur demande, en format électronique à tous.

Les photos, illustrations et textes publiés dans *L'U* ne peuvent être réutilisés sans autorisation.

**Pour nous joindre :** 555, boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Courriel : [lu@upa.qc.ca](mailto:lu@upa.qc.ca) / [www.lu.upa.qc.ca](http://www.lu.upa.qc.ca)



**Éditeur :**  
L'Union des producteurs agricoles  
Direction affaires publiques et  
syndicales

**Photo de la page couverture :**  
François Démontagne

# LES PRIX DE L'UNION

## LE PROCHAIN PRIX DE L'UNION EST PEUT-ÊTRE POUR VOUS!

Membres de l'UPA, connaissez-vous les prix remis par l'Union des producteurs agricoles? Ces prix annuels visent à souligner l'engagement de productrices et de producteurs dans différents aspects. Il y en a peut-être un qui vous concerne!

### UN PEU D'HISTOIRE

Profitons du moment et des actions entourant le centenaire de l'Union pour faire un retour en arrière sur la création de ces prix.

C'est en 1992 que l'Union a créé le prix Jean-Paul-Raymond pour reconnaître l'engagement des producteurs et productrices agricoles dans une cause commune. Jean-Paul Raymond, président du syndicat local de Mirabel, a été la figure marquante de la bataille des producteurs agricoles expropriés pour la réalisation de l'aéroport. Ces producteurs ont pu crier victoire après 14 ans de mobilisation, mais ce n'est qu'en 2021 que le gouvernement fédéral a accordé les dernières rétrocessions des terres agricoles inutilisées pour ce projet. Cette bataille acharnée, aujourd'hui devenue célèbre, a clairement et concrètement démontré l'importance de l'action collective et syndicale dans la défense d'intérêts communs.

En 2001, l'Union décide de revoir la structure du prix Jean-Paul-Raymond. Trois prix sont ajoutés afin de prendre en considération les aspects locaux, régionaux et provinciaux. Ces prix, reconnaissant l'engagement des producteurs et productrices agricoles dans une cause commune, ont été décernés lors des assises du congrès jusqu'en 2017.

### DE NOUVEAUX PRIX S'AJOUTENT

En 2004 et 2005, l'Union décide de décerner des prix afin de reconnaître l'apport individuel en agriculture au Québec, soit le prix Gérard-Filion (2004) et le prix Laurent-Barré (2005). Ceux-ci seront décernés en alternance aux deux ans.

Le prix Gérard-Filion vise à reconnaître un employé de l'Union et de ses affiliés qui s'est démarqué en agriculture au Québec. Rappelons que Gérard Filion a été le rédacteur en chef de *La Terre de chez nous* en 1935, puis secrétaire général de l'Union catholique des cultivateurs (UCC) de 1937 à 1947.

Le prix Laurent-Barré est remis à un agriculteur ou une agricultrice pour souligner son apport important au monde agricole. Laurent Barré a été le premier président de l'Union, de 1924 à 1926, avant de se lancer en politique... et de devenir ministre de l'Agriculture dans le gouvernement de Maurice Duplessis.

### NAISSANCE DES PRIX DE L'UNION

En 2017, l'Union souhaite faire rayonner davantage l'engagement collectif des producteurs et productrices dans leur vie syndicale. C'est pourquoi elle décide de renommer ces prix sous un seul et même titre : les prix de l'Union.

Reconnaissant chacun des projets d'envergure collective, les prix seront rattachés à un volet thématique particulier, soit : le développement, l'environnement, la solidarité et la valorisation. De plus, pour garder un lien avec leur histoire, l'Union décide d'associer chacun des nouveaux prix avec les noms précédents tout en ajoutant un prix de reconnaissance pour la thématique de l'environnement.

C'est ainsi qu'en 2018, les prix de l'Union sont devenus le prix DÉVELOPPEMENT Gérard-Filion, le prix SOLIDARITÉ Jean-Paul-Raymond, le prix VALORISATION Laurent-Barré et finalement le prix ENVIRONNEMENT Hélène-Alarie, du nom de la première femme agronome au Québec.

Ces prix, dévoilés lors du Gala de l'Union, en seront à leur 6<sup>e</sup> édition en 2024. Au fil des ans, le travail d'organisations et de centaines de producteurs et productrices a pu être ainsi honoré pour divers projets dans lesquels ils se sont mobilisés et auxquels ils ont consacré de nombreux efforts. Ils ont pu, de cette façon, faire rayonner l'action collective dans leur milieu et contribuer au dynamisme syndical de leur équipe.

Tous les projets récompensés ont eu des retombées importantes, sans oublier qu'ils ont apporté des gains concrets pour les agriculteurs et agricultrices autour d'eux et parfois pour le Québec en entier. Pour toutes les personnes et les organisations qui sont impliquées dans une action collective, recevoir un tel prix devant leurs pairs est sans conteste une immense fierté. Le prix donne beaucoup plus qu'un coup de pouce pour l'avenir de l'agriculture; il insuffle un nouveau souffle qui perpétue l'engagement syndical.

Prix  
**Développement**

Gérard-Filion

Prix  
**Solidarité**

Jean-Paul-Raymond

Prix  
**Valorisation**

Laurent-Barré

Prix  
**Environnement**

Hélène-Alarie

*En 2017, l'Union souhaite faire rayonner davantage l'engagement collectif des producteurs et productrices dans leur vie syndicale. C'est pourquoi elle décide de renommer ces prix sous un seul et même titre : les prix de l'Union.*

### ÊTES-VOUS LA PERSONNE OU L'ORGANISATION RECHERCHÉE?

Avez-vous travaillé sur un projet collectif depuis 2022? Votre équipe a-t-elle mis sur pied un projet qui contribue à améliorer l'environnement, à valoriser la profession, à développer l'agriculture et à solidariser les agricultrices et agriculteurs de votre territoire ou de votre production? Aimeriez-vous faire connaître votre initiative et inspirer d'autres productrices et producteurs agricoles? Vous êtes peut-être la personne ou le groupe de personnes que nous recherchons!

Les prix de l'Union sont ouverts à toutes et tous. N'hésitez surtout pas! Pour participer, téléchargez la trousse d'information disponible sur le site Web de l'Union. Le concours est ouvert à tous les affiliés de l'Union ainsi qu'aux groupes de producteurs et productrices qui sont appuyés par un affilié. Hâtez-vous, car **la date limite pour déposer votre candidature est le 13 septembre 2024**, à midi (HE). ✕



### QUATRE CATÉGORIES DE PRIX

› Prix Développement / Gérard-Filion

› Prix Valorisation / Laurent-Barré

› Prix Environnement / Hélène-Alarie

› Prix Solidarité / Jean-Paul-Raymond

# LE GRAND DOSSIER

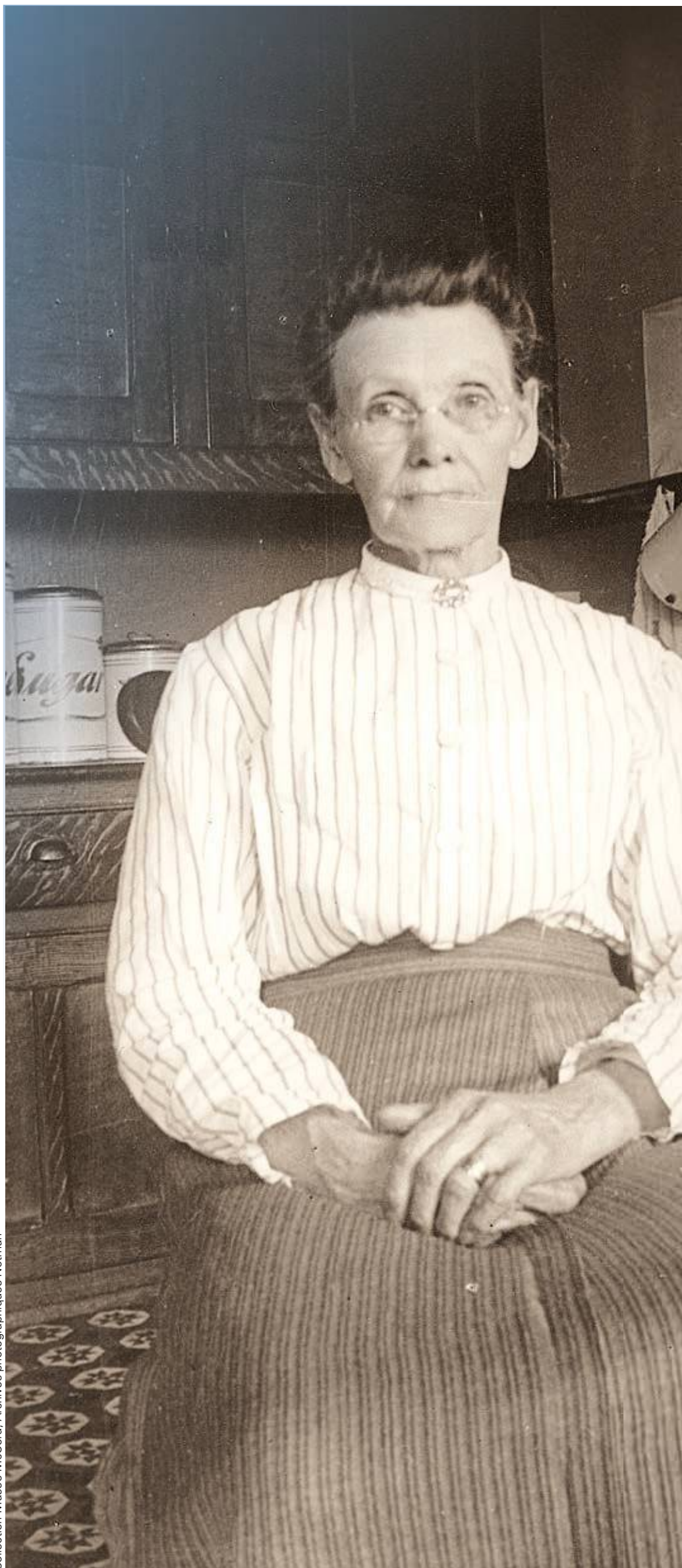
## AGRICULTRICES

### PRENDRE LA PLACE QUI LEUR REVIENT

La place des femmes en agriculture est, de tout temps, indiscutable. D'ailleurs, le premier ministre du Québec Adélard Godbout ne l'a-t-il pas reconnu vers la fin des années 1930 en affirmant souvent que « la ferme vaut ce que vaut la femme »?

Les femmes sont de tous les travaux à la ferme. Cependant, un long combat a été nécessaire pour reconnaître leur apport et surtout, pour leur permettre de prendre la place qui leur revenait au sein même des instances discutant de l'organisation de l'agriculture. Une chance qu'elles ont eu quelques alliés de taille pour les soutenir dans ce long et sinueux parcours. Et vous serez sans doute étonné de découvrir qui sont ces partenaires.

Dans le cadre du 100<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Union, ce troisième dossier thématique du L'U vous présente le long chemin parcouru par les femmes pour être reconnues comme agricultrices et avoir droit, elles aussi, de participer au développement de l'agriculture et du syndicalisme agricole québécois.

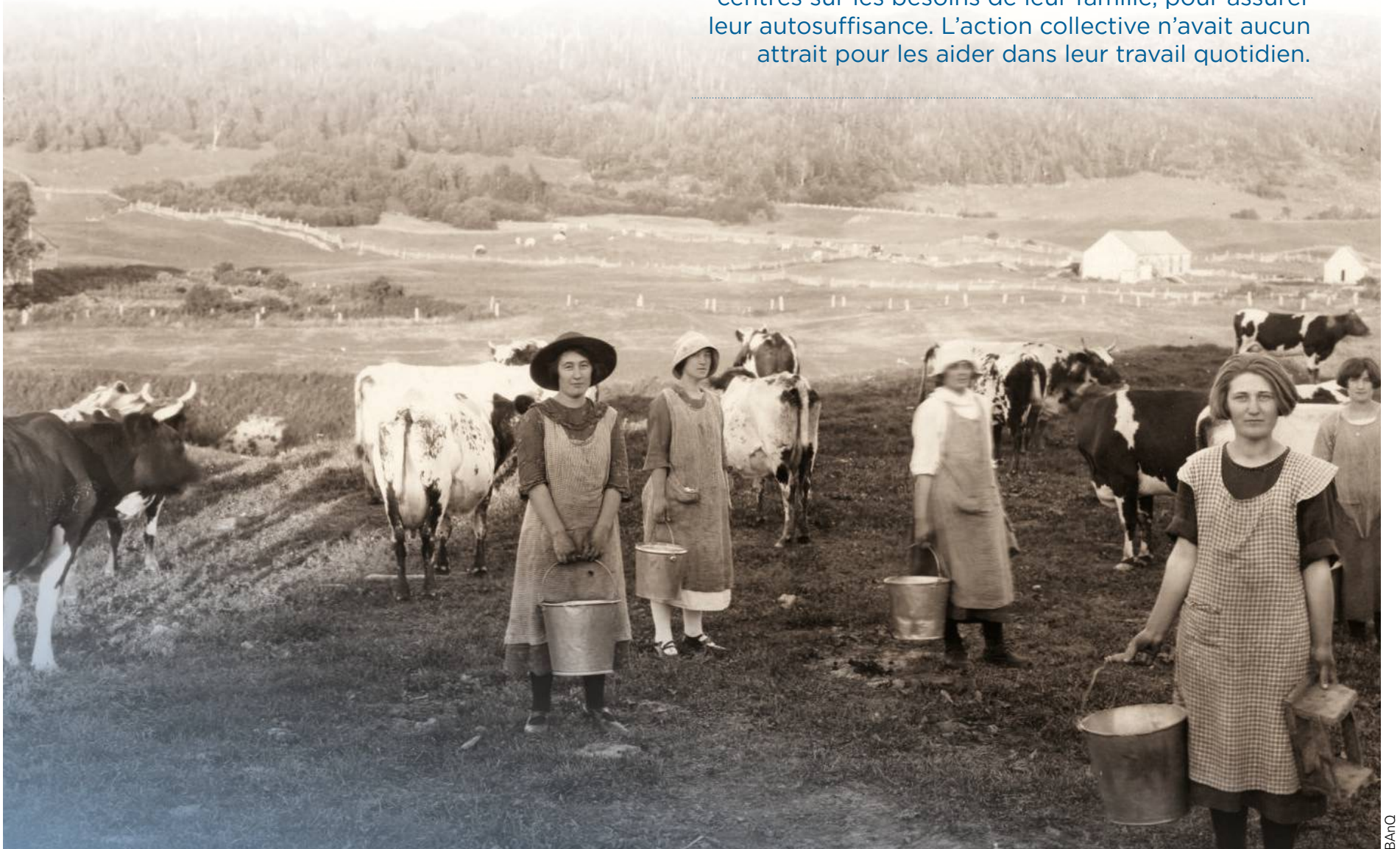


Collection Musée McCord, Archives photographiques Notman



Collection documentaire du Musée McCord

De leur habitation, souvent isolée ou située dans des rangs éloignés, les cultivateurs étaient avant tout centrés sur les besoins de leur famille, pour assurer leur autosuffisance. L'action collective n'avait aucun attrait pour les aider dans leur travail quotidien.



BAnQ

## LES CERCLES AGRICOLES DU 19<sup>E</sup> SIÈCLE

Les premiers cercles agricoles québécois ont vu le jour vers 1870. À l'origine, ceux-ci se voulaient un lieu permettant à toute la classe agricole d'organiser et de développer une agriculture forte et moderne. À cette période, l'agriculture au Québec se limitait presque entièrement à une activité vivrière centrée sur la famille, et les cultivateurs ne voyaient pas en quoi la création d'une association professionnelle autonome pourrait les aider à mieux vivre de leur terre. De leur habitation, souvent isolée ou située dans des rangs éloignés, les cultivateurs étaient avant tout centrés sur les besoins de leur famille, pour assurer leur autosuffisance. L'action collective n'avait aucun attrait pour les aider dans leur travail quotidien, mais ils étaient toujours enclins à aider autrui pour mettre en pratique les enseignements de l'Église catholique à laquelle ils étaient très attachés.

Les premiers cercles agricoles ont du mal à s'implanter, et lorsqu'ils réussissent à recueillir quelques membres, la majorité d'entre eux peinent à obtenir les fonds nécessaires pour poursuivre leur mission. C'est ainsi qu'ils font appel au gouvernement afin d'obtenir une forme de soutien financier. Le gouvernement consent à remettre des octrois de fonctionnement aux cercles qui en font la demande expresse... sous réserve de nombreuses conditions édictées par le ministère de l'Agriculture. Une fois engagés à respecter les obligations ministérielles avec l'acceptation des octrois, les cercles sont devenus, de façon tacite, dépendants de l'État, répondant à ses volontés sous peine de non-renouvellement des octrois.

Les octrois accordés aux cercles agricoles varient alors de 25 à 50 \$. Avec cette aide financière, les cercles obtenaient l'autorisation d'organiser des expositions, des démonstrations et des compétitions, mais aucune activité permettant la discussion d'enjeux politiques.

## PREMIÈRES ASSOCIATIONS FÉMININES

Les cercles agricoles s'adressaient avant tout aux hommes. Pourtant, les femmes s'intéressaient elles aussi aux savoirs ruraux et à l'agriculture. Les premières associations fermières auraient vu le jour en 1915, soit 45 ans après la fondation des premiers cercles agricoles. On doit leur création à deux agronomes : messieurs Georges Bouchard et Alphonse Désilets.

C'est lors d'un stage universitaire en Europe que M. Bouchard découvre la Ligue des fermières de Belgique. Il y voit l'occasion d'implanter la même structure au Québec. Il faut dire qu'en Belgique, la Ligue des fermières était l'équivalent masculin de l'Union des fermiers belges, une organisation similaire à ce qui deviendra une dizaine d'années plus tard l'Union catholique des cultivateurs (UCC).

C'est sous le modèle des cercles agricoles que se formeront les premiers regroupements de fermières, à Chicoutimi, Roberval, Champlain, Saint-Agapit et Plessisville. Comme pour les organisations menées par les hommes, ces cercles bénéficiaient d'un soutien financier provenant de l'État qui, à son tour, leur imposait ses volontés et restrictions. Parmi celles-ci figurait la neutralité : les cercles de fermières devaient accueillir toutes les fermières sans distinction de race, de langue ou de religion. Cependant, tous les cercles de fermières ont ouvert leurs portes pour accueillir en leur groupe un aumônier. Comme le rapportait le père Lebel dans son livre *Le Syndicalisme Féminin dans nos Centres ruraux* : « Heureusement la mentalité franchement catholique des femmes de nos centres ruraux a écarté ce danger [NDLR : de devenir une société neutre]. On sait l'importance que celles-ci attachent à la présence du prêtre dans leurs réunions. C'est ce qui explique pourquoi la grande majorité, sinon la totalité des Cercles de Fermières ont toujours tenu à s'assurer les avantages spirituels que procure la direction d'un aumônier au sein d'une société. »

C'est donc sous les auspices du clergé que se regrouperont les paroissiennes ayant un intérêt pour la vie rurale. Rappelons qu'en 1915, il n'était pas question de parler d'agriculture en tant que profession ni comme cause syndicale; les discussions devaient porter sur le bien-être des familles rurales et l'amélioration de la pratique des arts domestiques. Ainsi, pendant de nombreuses années, les regroupements de cultivatrices, financés par le ministère de l'Agriculture, ont centré leurs activités sur diverses œuvres de bienfaisance et l'organisation de cours et d'ateliers, ainsi que d'expositions et de concours de travaux domestiques.

# LES FERMIERES, DES PORTEUSES D'ARTS DOMESTIQUES!

En 1926, le ministère de l'Agriculture crée la Division des arts domestiques et confie sa direction à nul autre qu'Alphonse Désilets. Ce dernier se fera un devoir de visiter toutes les expositions des Cercles des fermières et de souligner l'excellence des travaux d'aiguille et d'artisanat effectués par les femmes.

Si la pratique d'une forme d'artisanat plaisait à un grand nombre, plusieurs femmes auraient préféré discuter du rôle socioéconomique que doit jouer la femme rurale dans son foyer et en agriculture. Comme l'idée plaît à un nombre croissant de femmes, elles cherchent une façon d'y arriver en tout respect des valeurs chrétiennes.

Cependant, de nombreuses craintes sont exprimées par des femmes qui ne voient pas la nécessité de former une association professionnelle. Elles y voient une certaine diminution de leur capacité de coopérer au bien-être de leurs semblables.

Sur ces points, le père Lebel écrivait : « L'ensemble des économistes et des sociologues depuis plus de cinquante ans préconise l'association professionnelle autonome comme le moyen le plus efficace d'assurer l'amélioration des conditions économiques et sociales des divers groupements dont se compose la société. (...) Si les sociétés octroyées par l'État se montraient supérieures dans la pratique, comment expliquer que, depuis cent ans, l'élite des professions aient invariablement choisi, pour améliorer les conditions de leurs membres, la forme d'association professionnelle (...). Enfin, les Souverains Pontifes dans leurs Encycliques proclament solennellement que les associations professionnelles sont le moyen par excellence de généraliser au sein des classes populaires le minimum d'aisance requis pour faciliter ici-bas la pratique de la vertu et l'observation de la loi de Dieu. »

Toujours selon le père Lebel : « Les cercles agricoles (...) ont certainement rendu des services appréciables. Ils ont, par exemple, contribué à l'amélioration générale de la production agricole et au développement de certains genres de culture et d'élevage. Mais ils ont fait très peu pour l'éducation de la classe agricole, pour la défense de ses intérêts généraux et pour l'organisation de la profession. »

Le père Lebel termine sa longue réflexion avec ceci : « Le jour où les cultivateurs, les fermières et les fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture travailleront tous dans le même sens, en une harmonieuse collaboration, la classe agricole du Québec connaîtra une ère de prospérité et de bonheur dont profiteront avec avantage toutes les familles des centres ruraux, aussi bien celles des villages que celles des campagnes. »

LE 25 OCTOBRE 1944

Service des PATRONS de la "Terre de Chez Nous"

Pierrot en sera fier!

PATRON NO 4517 par Anne Adams



Tout comme son père! Pierrot sera très fier de porter cet habit qui lui sera très pratique. Un pantalon comprend un modèle de tissu et à manches longues ou courtes et un gilet "d'oreiller", en tissu de la couleur assortie.

Le patron 4517 est prévu dans les tailles 7, 4, 6, 8 et 10 ans. La taille 6 ans, requiert 1/2 de verge d'un tissu de 34 pouces et le tissu, 1/2 verge d'un tissu à 36 pouces.

Avec ce patron, recevez C.O.D.

Pour obtenir les patrons de "Terre de Chez Nous" adressez : votre nom, adresse, taille, nombre de patrons. Envoyez 3 centimes, ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en 4 pages.

Voilà les conditions actuelles, le volume des patrons pourra être retardé de quelques jours.

Jolie jupe à bretelle pour l'écolière

PATRON NO 4825 par Anne Adams



Les jupes à bretelles sont à la mode, plus que jamais, cette année. Vous pouvez les collectionner dans un tiroir en linoléum, ce qui sera très pratique pour les faire Remontez le joli motif de bord sur les bretelles.

Le patron No. 4825 est prévu pour les fillettes dans les tailles 6, 8, 10, 12 et 14 ans. Taille 10 ans requiert 2 verges d'un tissu de 36 pouces pour la jupe à bretelle, 1 1/2 verge d'un tissu de 36 pouces.

Avec ce patron, recevez C.O.D.

Pour obtenir les patrons de "Terre de Chez Nous" adressez : votre nom, adresse, taille, nombre de patrons. Envoyez 3 centimes, ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en 4 pages.

Voilà les conditions actuelles, le volume des patrons pourra être retardé de quelques jours.

Service des PATRONS LA TERRE DE CHEZ NOUS

30, avenue Viger Montréal

Rehaussez LES TRAVAUX D'ARTISANAT avec des Couleurs gaies

C'est en noir ou en gris clair que se font les travaux d'artisanat. Ils sont très appréciés pour leur aspect simple et élégant. Elles savent aussi que la beauté de leur travail se trouve dans l'harmonie des couleurs.

Considérons, si ce n'est pas évident, que les couleurs gaies sont les plus agréables à l'œil et les plus utiles pour rendre à l'ouvrage.

Pour obtenir ces couleurs, recevez les couleurs gaies en poudre, en poudre ou en pâte. Elles sont aussi disponibles en tubes de couleur.

Les couleurs gaies sont les plus agréables à l'œil et les plus utiles pour rendre à l'ouvrage.

Teintures DIAMOND PAQUET BLEU POUR LAITER

Ces teintures sont les "meilleures" de la collection. Elles sont très appréciées pour leur aspect simple et élégant. Elles savent aussi que la beauté de leur travail se trouve dans l'harmonie des couleurs.



Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Les journaux de l'époque présentent des pages féminines dans lesquelles on retrouve des recettes, des patrons, un chapitre de roman, des prières, un courrier domestique (peut-être l'ancêtre du courrier du cœur?), l'usage de bonnes manières, des conseils santé, mais aucun texte portant sur des affaires syndicales, économiques ou politiques.

Collection Musée McCord, Archives photographiques Notman

LA FERMIERE

Il y a toujours des étoiles

Marguerite voit apparaître Monique sur le seuil avec un élan d'affection dont elle n'est pas coutumière. Est-ce un rayon de soleil par ce soir après-midi d'octobre? Le ciel est d'un gris de pluie tout proche et l'humidité nous tramait jusqu'au cœur. Marguerite est ostensiblement une âme de soleil, avide de joie constante; quand elle n'en trouve pas au dehors, elle en cherche au plus profond de son être. Mais, aujourd'hui, il s'y en a toute part et la voilà toute disposée à broyer du noir en passant l'aiguille dans les reprises...

FAITES CEÇI SI L'ENFANT A UN RHUME

Ne craignez pas de donner à votre enfant avec des remèdes à base de menthe. C'est le double action, qui a fait son succès.

PERFECT

STREPTOCOCQUE

VICKS VapoRub

Une bonne recette pour dessert

REMPLEPAGE CREME

1 tasse lait tiède  
2 c. à table sucre  
1/2 tasse sirop de M<sup>e</sup> d'Inde  
Crown Brand  
1/2 c. à table fécula de maïs (Corn Starch) Benson ou Canada.  
1/4 c. à thé de sel  
1 œuf ou 1 jaune d'œuf  
1 c. à thé d'essence d'amande ou de vanille  
2 c. à thé de beurre

Chauffer le lait au bain-marie. Mélanger ensemble le sucre, le sirop Crown Brand, la fécula de maïs, Canada et le sel; ajouter au lait, brasser et cuire jusqu'à ce que ce soit épais et lisse. Couvrir et continuer de cuire 15 minutes de plus, en brassant quelques fois. Verser le mélange chaud lentement sur l'œuf légèrement battu ou le jaune d'œuf et bien mélanger. Retourner au bain-marie et cuire 3 minutes. Retirer du feu, ajouter l'essence et le beurre. Battre avec la batteuse à main et refroidir avant de mettre dans le glacé.

Notes: Lorsque vous faites ce remplissage pour la Tarte à la Crème Beurre ou pour tout autre gâteau ou dessert au sucre, d'œuf ou de vanille, versez-le dans le glacé au lieu d'un jaune d'œuf.



# NAISSANCE D'UN MOUVEMENT FÉMININ



BAnQ Québec, Fonds Ministère de la Culture et des Communications

Plusieurs femmes ont suivi de près la création de l'UCC et se sont intéressées à son développement; quelques-unes ont même accompagné leurs maris dans des réunions et suivi certains cours dispensés par l'Union à compter de 1929, dont celui sur le syndicalisme agricole offert en 1940.

Petit à petit, quelques groupes de femmes se réunissent pour parler de l'agriculture en tant que profession, souvent accompagnées de l'aumônier ou du responsable liturgique paroissial. En 1939, Marie-Anna Caron, une intervenante sociale âgée de 35 ans, souhaite que les femmes soient entendues à travers le Québec et aient droit d'avoir une organisation qui les représente comme le fait l'UCC. Bénéficiant du soutien de l'abbé Alphonse Belzile, elle fonde les Dames de l'Union catholique des cultivateurs du diocèse de Rimouski. La nouvelle au sujet de ce nouveau regroupement régional se répand dans toutes les paroisses par les aumôniers, si bien que plusieurs autres groupes décident de suivre cette même voie.

En 1943, les Dames de l'UCC de Rimouski et de regroupements provenant de Sherbrooke, Chicoutimi et Nicolet demandent formellement à l'UCC d'appuyer la fondation d'une association catholique des fermières. Les dirigeants de l'UCC expriment leur accord sur une telle proposition, surtout que l'organisation fonctionne désormais sur des bases solides et bien rodées. Cependant, en tant qu'organisation démocratique, l'UCC ne peut décider de la mettre sur pied elle-même. La décision doit provenir de la part des membres; sinon l'UCC pourrait être accusée de s'en prendre à l'État qui subventionne les cercles de fermières.

Fortes de l'appui des dirigeants de l'UCC, les agricultrices décident donc de prendre les devants et d'organiser leur congrès de fondation, afin d'être fin prêtes à recevoir l'approbation des congressistes de l'UCC. Ce congrès se tiendra le 19 octobre 1944, soit le dernier jour du congrès de l'UCC (17 au 19 octobre 1944) dans la ville de Québec.

Sans surprise, les délégués du congrès général de l'UCC approuvent rapidement la création d'une association s'adressant aux femmes. Une résolution demande d'ailleurs aux dirigeants d'étudier le financement requis pour soutenir cette nouvelle entité.

Les fermières de Rimouski. Ce sont elles qui sont à l'origine de la création de l'Union catholique des fermières. Et parmi elles se trouve Marie-Anna Caron.

L'Union catholique des fermières, dont la devise est « pour la terre et le progrès », aura pour but le progrès religieux, moral, social et économique des femmes de la campagne; l'étude des questions agricoles; la défense des intérêts professionnels; et la coopération avec l'UCC.

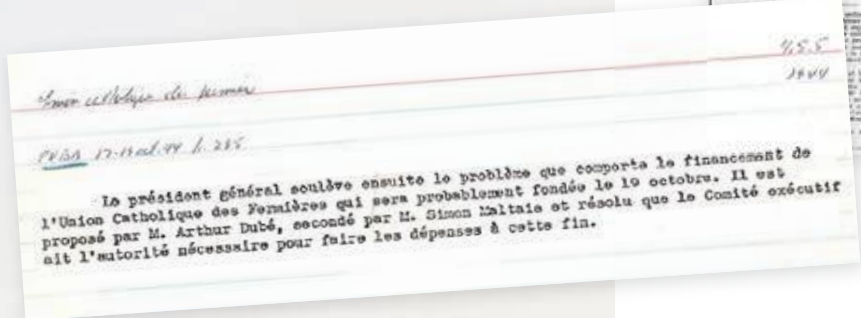


Le 19 octobre 1944, de 150 à 200 femmes provenant de toutes les régions du Québec se sont donné rendez-vous en marge du 20<sup>e</sup> congrès général de l'UCC : l'Union catholique des fermières (UCF) voit officiellement le jour. Marie-Anna Caron, qui avait fondé les Dames de l'UCC de Rimouski cinq ans plus tôt, est nommée secrétaire générale provinciale, alors que Gilberte Pedneault (inscrite sous le nom de madame Philippe Lapointe dans les archives!), d'Hébertville, en assumera la présidence; un poste qu'elle conservera pendant 12 ans.

Le quotidien montréalais *Le Devoir*, fidèle à ses habitudes, fait la couverture complète du congrès de l'UCC. Les textes, dont certains rapportent mot à mot le contenu des résolutions, sont d'ailleurs placés en une du journal, et ce, pour les trois jours du congrès. Quant à *La Presse*, elle se contente d'une couverture succincte du congrès. Cependant, et bizarrement, ni *Le Devoir* ni *La Presse* ne rapportent quelconque information concernant la création de l'UCF. Seule *La Terre de chez nous* publiera des articles avant et après la tenue du congrès.

L'Union catholique des fermières, dont la devise est « pour la terre et le progrès », aura pour but le progrès religieux, moral, social et économique des femmes de la campagne; l'étude des questions agricoles; la défense des intérêts professionnels; et la coopération avec l'UCC. L'association s'adresse aux femmes et aux filles des centres ruraux et aura pour siège social les bureaux de l'UCC à Montréal.

La création de l'UCF cause un certain remous dans les Cercles de Fermières, qui perdront environ un quart de leurs membres. En 1948, l'UCF comptera déjà dans ses rangs quelque 10 000 membres, alors que les Cercles des fermières en auront trois fois plus. Le nombre de membres de l'UCF s'accroîtra pendant les 10 prochaines années pour atteindre 18 000, alors que les Cercles des fermières atteindront, quant à eux, près de 40 000 membres.



## DES CHANGEMENTS DE NOMS ET DE STRUCTURE

Lors du congrès de 1957, les déléguées de l'UCF approuvent le changement de nom pour devenir l'Union catholique des femmes rurales (UCFR). Selon Marie-Luce Villeneuve, qui était secrétaire de la section de Chicoutimi, « la raison principale qui amena le congrès à choisir ce nom, c'est qu'il désignait d'une façon plus exacte l'ensemble des membres recrutées dans les paroisses rurales, c'est-à-dire dans les campagnes et les villages ». À ce moment, l'UCFR devient principalement un mouvement d'éducation et d'action sociale qui se distancie du syndicalisme agricole catholique pur tel qu'était l'UCC de l'époque.

Le changement de l'UCC vers l'UCFR sera de courte durée. En effet, depuis le décès inattendu du premier ministre Maurice Duplessis en 1959, une lame de fond balaie la société : c'est la Révolution tranquille. Exit la période de grande noirceur, exit les temps où l'Église et l'État travaillaient de concert pour dicter les faits et gestes des citoyens. La Révolution tranquille entraîne dans ses sillons une reconfiguration de l'organisation de l'État, une modernisation sociale par une série de réformes (éducation, culture, économie, santé, etc.) et une séparation de l'Église et l'État. La société change et s'ouvre au monde entier. Plusieurs avancées sont également faites en ce qui concerne les droits des femmes. Une succession rapide de nouvelles organisations seront créées dans cette mouvance sociale.

L'une d'entre elles était une organisation catholique qui visait toutes les femmes, notamment celles des milieux urbains. Cette nouvelle entité portait le nom de Cercles d'économie domestique (CED). L'idée n'était pas nouvelle, car le premier CED avait été fondé à Kénogami en 1940 et portait le nom de Cercle Mgr Lamarche. Cette association vouée à l'éducation voulait principalement expliquer aux épouses d'hommes syndiqués le fonctionnement d'un syndicat, démystifier les notions entourant les conflits, la négociation et les grèves. Graduellement, cette association qui était surtout présente dans la région du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, faisait une plus grande place aux arts ménagers, tout en effectuant la promotion et la défense des intérêts matériels, économiques, moraux et sociaux de ses membres. À la lumière des résultats obtenus par ce groupe, l'Église catholique avait proposé de mettre en place des regroupements féminins similaires partout au Québec, qui ont été appelés les Syndicats d'économie domestique. Ces groupes ont été à l'origine de la création des Cercles d'économie domestique, mais, fait intéressant, leur fonctionnement était en tout point similaire à ceux de l'UCF et de l'UCFR.

Les nombreux regroupements féminins ont des vocations qui leur sont propres. Certains viennent au secours des indigents ou des malades, d'autres veillent à la tempérance ou à l'éducation chrétienne. Ces regroupements ont tous un dénominateur commun : ils sont approuvés par les plus hautes autorités ecclésiastiques et fonctionnent avec l'apport d'un aumônier qui veille à la direction religieuse et spirituelle et représente la sainte Église au sein de la société.

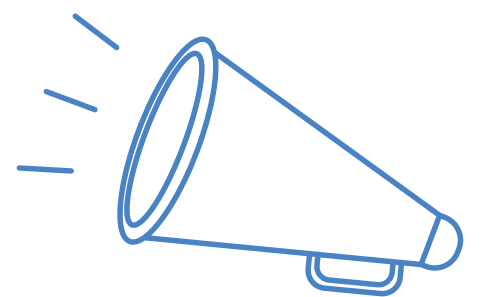
Du côté de l'UCFR, devant la multiplication des regroupements de femmes, son nombre de membres stagne et certaines dirigeantes locales sont invitées à se regrouper pour assurer leur pérennité et discuter d'enjeux plus grands que ceux liés à l'agriculture et à l'éducation. Dès 1963, les hautes dirigeantes des Cercles de Fermières, des Cercles d'économie domestique et de l'UCFR commencent à discuter sérieusement de fusion de ces regroupements. Rapidement, les Cercles de Fermières se retirent du processus, car elles tiennent à la pratique de l'artisanat et à l'enseignement de l'économie domestique.

Les dirigeantes de l'UCFR et des CED décident de poursuivre leurs travaux de fusion. Elles veulent créer une seule association qui permettrait aux femmes de prendre leur place dans toutes les sphères de la société. La fusion officielle des CED et de l'UCFR se matérialisera en 1966 et donnera naissance à l'Association féministe d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), une organisation aujourd'hui très dynamique et bien ancrée au sein de l'ensemble de la société.

C'est à l'AFÉAS qu'on doit l'enquête effectuée en 1980 auprès des femmes collaboratrices au sein de l'entreprise de leur mari. Celles-ci n'ont ni salaire, ni rémunération, ni reconnaissance pour leur travail, et une réflexion s'impose pour remédier à la situation. Cette étude mènera à l'adoption de la reconnaissance du statut de productrice agricole lors du congrès général de l'UPA tenu en 1980. C'est un premier pas, mais il y a beaucoup plus à faire pour donner aux femmes des parts dans l'entreprise agricole qu'elles gèrent.



Collection Musée McCord, Archives photographiques Notman



## LES FEMMES SE FONT ENTENDRE... SUR TOUS LES FRONTS!

La place demandée par les agricultrices n'a rien de surprenant. Elles réclament les droits qui leur reviennent sur tous les fronts. Bien qu'elles aient obtenu le droit de vote sur la scène fédérale en 1918, ce n'est qu'en 1940 que le Québec le leur accorde. Pour y arriver, pendant près de 10 ans, de nombreuses suffragettes manifestent partout au Québec. Finalement, c'est le premier ministre Adélard Godbout lui-même qui a présenté le projet de loi à l'Assemblée nationale octroyant (enfin!) le droit de vote aux femmes en expliquant avoir réalisé que les choses avaient changé partout dans le monde.

Le Québec était la seule province à ne pas avoir accordé ce droit aux femmes : toutes les provinces de l'Ouest l'avaient fait dès 1916, les autres au plus tard en 1925. Le Québec accusait alors un retard considérable, un retard attribuable à l'oppression politique digne d'une « grande noirceur ». À compter de ce moment, tout allait changer! À titre d'exemple, en 1940, trois femmes entrent au Conseil municipal de Montréal, forçant la Ville à revoir sa Charte pour y inclure le droit de vote et d'éligibilité à toutes les femmes.

Puis, la première femme fait son entrée à l'Assemblée nationale en 1961, 21 ans après l'obtention du droit de vote au Québec. Marie-Claire Kirkland-Casgrain obtient la charge du ministère des Transport et des Communications seulement deux ans après y être entrée en tant que députée. C'est à elle que l'on doit le projet de loi 16 mettant un terme à l'incapacité juridique de la femme mariée, une loi qui sera adoptée en 1964 et qui ouvrira un éventail de possibilités aux femmes.



## LES PREMIÈRES FEMMES À OCCUPER UN POSTE DÉCISIONNEL À L'UPA



Archives UPA

Il a fallu attendre que l'UCC se modernise en perdant son caractère confessionnel et se transforme en UPA pour voir arriver la première femme à son conseil général. **Jeannine Bourque**, alors présidente de la Fédération de l'UPA Québec-Sud, entre au conseil général en mai 1978.



Archives UPA

Puis, en 1993, la présidente de la Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons, **Desneiges Pépin**, est la première femme à obtenir un poste au conseil exécutif. Elle conservera ce poste jusqu'en 1999.



Archives UPA

C'est **Martine Mercier**, alors présidente du Syndicat des producteurs d'œufs de consommation du Québec, qui, en 2001, sera élue au poste de deuxième vice-présidente de l'Union. Elle deviendra première vice-présidente en 2005, mais sera battue à l'élection suivante.



Archives UPA

Du côté de la Confédération, la directrice de la Fédération des producteurs de lait du Québec de 1997 à 2008, **Guylaine Gosselin**, deviendra la première directrice générale de l'UPA en novembre 2008, un poste qu'elle conservera jusqu'en 2016.

## UNE FÉDÉRATION D'AGRICULTRICES

Le 25 septembre 1987, l'UPA accueille en ses rangs la Fédération des agricultrices du Québec, une fédération hors spécialité, comme celle de la Fédération de la relève agricole.

La fédération a pour mission d'offrir aux femmes œuvrant en milieu agricole et forestier un réseau dédié au développement de leur potentiel. Elle veut rassembler les professionnels souhaitant participer au plein développement de l'agriculture et de la foresterie. Aujourd'hui, la fédération est composée de 10 syndicats d'agricultrices régionaux qui agissent comme lobby en prenant part aux décisions influençant le secteur agricole et la condition féminine, représentant ainsi l'ensemble des agricultrices du Québec.

## LES FEMMES EN AGRICULTURE ET À L'UPA AUJOURD'HUI

- ▶ En mars 2023, 27 % des femmes étaient propriétaires ou copropriétaires d'une entreprise agricole<sup>1</sup>;
- ▶ Du côté des fédérations spécialisées, 11 % sont présidentes ou membres du conseil d'administration et 13 % le sont au niveau des syndicats spécialisés<sup>1</sup>;
- ▶ 27 % sont présidentes ou élues au conseil d'administration d'une fédération régionale<sup>2</sup> et 21 % sont élues dans l'un des 90 syndicats locaux<sup>1</sup>;
- ▶ Du côté de l'Union, 13 % sont élues au conseil général et 14 % au conseil exécutif, alors que 1 des 3 dirigeants est une femme<sup>1</sup>;
- ▶ 20 femmes occupent un poste cadre à la Confédération et 36 dans l'un des bureaux régionaux<sup>3</sup>.

1. Agricultrices du Québec (site Web consulté le 27 mai 2024, données de mars 2023)

2. Annuaire des dirigeants, UPA, données fournies le 24 mai 2024

3. Union des producteurs agricoles, données du 27 mai 2024 fournies par la DGRH

Nations Unies



Assemblée générale

### ET DEMAIN?

Il reste encore du travail à faire pour que la femme soit traitée d'égale à égale dans les entreprises agricoles, ne serait-ce qu'au niveau de son rôle et du partage des parts de l'entreprise. Cependant, les femmes sont motivées et leur dynamisme laisse penser qu'elles obtiendront cette équité sous peu.

La situation n'est pas différente ailleurs sur la planète. Pour le souligner et pour aider à soutenir les luttes et efforts de reconnaissance du travail des femmes en agriculture, le 2 mai dernier, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé unanimement que 2026 serait l'**Année internationale des agricultrices**.



## UNE HISTOIRE DE FEMME, D'AMOUR ET DE RECONNAISSANCE MUTUELLE

Dans le cadre de son 100<sup>e</sup> anniversaire, l'UPA, en collaboration avec la *Coopérative nationale de l'information indépendante* (CN2i), a produit six capsules présentant des agriculteurs et agricultrices inspirants.

Parmi ces capsules, voyez l'histoire de Gisèle et d'André, deux producteurs de grains de la Montérégie qui ont su marier l'entreprise et le couple. Gisèle a toujours voulu devenir agricultrice, un souhait qu'a entendu son conjoint. Parce qu'elle voulait que toutes les femmes obtiennent une reconnaissance pour le travail effectué, elle n'hésite pas à s'impliquer pour revendiquer ces droits au nom de toutes les agricultrices. Une histoire vraiment inspirante.



# L'UNION ÉTAIT LÀ

## RENCONTRE PROVINCIALE SUR LA MOBILISATION ET LA CRISE EN AGRICULTURE

Réunis à Québec le 23 mai dernier, quelque 200 élus et professionnels ont fait le point sur la mobilisation et la crise en agriculture et pris connaissance des résultats de la mise à jour du sondage de l'Union portant sur la situation financière des entreprises agricoles. Voici quelques détails à retenir.

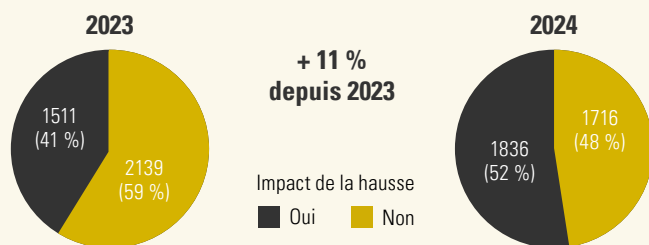
### SONDAGE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DES FERMES

Au printemps 2023, un grand nombre de fermes du Québec connaissait une conjoncture économique défavorable (inflation, augmentation des coûts de production, flambée des taux d'intérêt, etc.). L'Union avait alors dévoilé les résultats d'un grand sondage démontrant que l'agriculture était davantage affectée par le contexte économique que les autres secteurs d'activités, puis avait interpellé le gouvernement afin qu'il agisse sans tarder avec diverses mesures de soutien pour les entreprises en difficulté.

Les événements météo survenus à l'été 2023 ont amplifié les problèmes financiers des entreprises agricoles, démontrant l'inefficacité des mesures de soutien disponibles et ajoutant à la colère et au stress vécu par les productrices et producteurs. Depuis le début de l'année et après 17 mobilisations régionales réunissant près de 5 000 participants, une mise à jour du sondage portant sur la situation économique des fermes a été effectuée.

Les deux tiers des entreprises ont vu leur situation financière se détériorer au cours des trois dernières années. Plus de la moitié d'entre elles sont à risque de ne pas pouvoir s'acquitter de leurs obligations financières, notamment à cause de la hausse des taux d'intérêt.

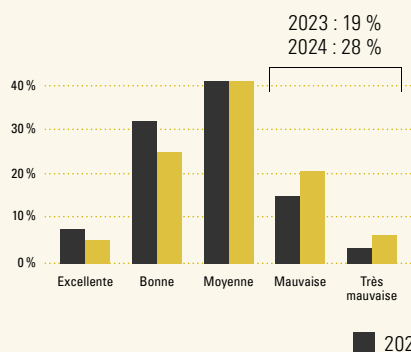
#### Proportion des entreprises à risque de ne pas rencontrer leurs obligations financières\*



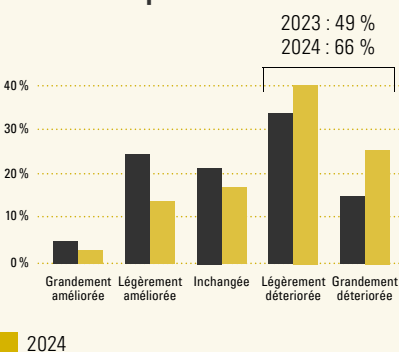
\* À cause de la hausse des taux d'intérêts

#### Santé financière des entreprises

##### Actuelle



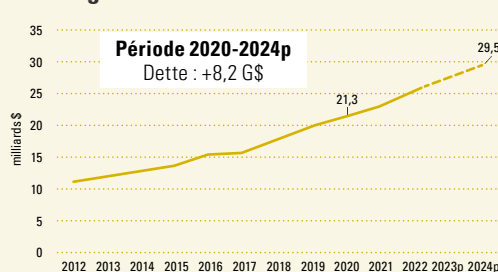
##### Évolution depuis trois ans



Le directeur général de l'Union, Charles-Félix Ross, a brossé un portrait complet de la situation économique vécue par les entreprises agricoles en faisant un parallèle avec la situation des agriculteurs en Europe et ailleurs. L'agriculture vit une tempête parfaite et les conséquences seront multiples si un soutien n'est pas accordé rapidement. Consultez le dossier complet au [www.upa.qc.ca](http://www.upa.qc.ca).

#### Crise en agriculture - les conséquences

##### Dettes agricoles



Source : Statistiques Canada, calculs DREPA-UPA



### NÉGOCIATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT

Depuis plusieurs mois, l'Union négocie avec le gouvernement pour répondre à la crise actuelle et assurer la pérennité des 29 000 entreprises agricoles du Québec. Voici un aperçu des demandes urgentes qui lui ont été formulées :

- ▶ Création d'un bouclier financier agricole (adéquatement financé, c'est-à-dire bien au-delà de la proposition actuelle);
- ▶ Relâchement important et à très court terme des nombreuses contraintes réglementaires (en l'occurrence, en matière d'agroenvironnement);
- ▶ Levée rapide et significative du moratoire sur les superficies en culture;
- ▶ Réinvestissement d'une partie substantielle de la contribution des productrices et producteurs au Fonds d'électrification et de changements climatiques (plus de 400 M\$ depuis 2015);
- ▶ Des avancées concrètes au regard du déclenchement d'Agri-relance – secteur horticole et productrices et producteurs de l'Abitibi-Témiscamingue (foin).

Des demandes à moyen terme ont également été faites :

- ▶ Rehaussement significatif du soutien aux entreprises agricoles;
- ▶ Actualisation importante des programmes d'aide à la relève et des règles fiscales;
- ▶ Mise sur pied d'un vaste chantier sur l'ensemble des programmes de gestion des risques;
- ▶ Réglementation environnementale raisonnée et cadre administratif allégé;
- ▶ Protection accrue du territoire et des activités agricoles;
- ▶ Révision de la gouvernance et des objectifs prioritaires du MAPAQ.

Rappelons que le 28 mars, le premier ministre Legault, en visite à Henryville (Montérégie), a admis qu'il y avait une crise en agriculture et reconnu que les producteurs agricoles vivaient des situations difficiles. Il a ajouté que son gouvernement allait trouver une solution pour régler la crise dans le secteur.

À l'approche du renouvellement de la politique bioalimentaire, une vision et des engagements à plus long terme étaient fermement attendus pour faire de l'agriculture une réelle priorité. ✘

## DERNIÈRE HEURE

Une réunion de travail entre le premier ministre, François Legault, et le président général de l'Union, Martin Caron, en présence du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, André Lamontagne, s'est tenue à la Maison de l'UPA le 3 juin dernier. Les discussions ont porté sur la mobilisation des productrices et des producteurs ainsi que sur les demandes du milieu face à la crise actuelle pour assurer la pérennité des entreprises, incluant celles de la relève.

« Les producteurs agricoles ont été entendus », a déclaré M. Legault à la sortie de la rencontre où il a fait référence à une « entente de principe » en trois volets, c'est-à-dire :

- ▶ la mise en place d'un bouclier financier pour faire face à la hausse des taux d'intérêt et d'une aide d'urgence pour la saison 2023 (excès de pluie et sécheresse);
- ▶ une réduction de la lourdeur administrative ainsi qu'un allègement réglementaire (14 mesures spécifiques);
- ▶ à moyen et long terme, un soutien accru pour l'adaptation aux changements climatiques.

Le premier ministre Legault a aussi indiqué que l'actuel moratoire sur l'accroissement des superficies en culture, en vigueur depuis deux décennies, serait remplacé par un cadre réglementaire reconnaissant les bonnes pratiques agricoles.

L'ensemble des propositions gouvernementales devront être entérinées par le conseil des ministres dans la semaine du 10 juin. Des annonces plus détaillées sont prévues par la suite. ✕



## POLITIQUE BIOALIMENTAIRE DU QUÉBEC

Plus de 550 intervenants ont participé le 30 mai dernier à la 5<sup>e</sup> rencontre annuelle des partenaires de la Politique bioalimentaire 2018-2025. À cette occasion, les nombreux experts et conférenciers se sont exprimés sur des enjeux comme l'atteinte des cibles de la Politique, les tendances et les ventes des marques québécoises, l'adaptation des entreprises, le volet « santé » et l'avenir de l'industrie.

Le ministre Lamontagne a déclaré en fin de journée : « Au cours de la prochaine année, nous utiliserons nos expériences, nos connaissances et notre intelligence collective pour élaborer, ensemble, une nouvelle politique qui permettra à nos entrepreneurs de poursuivre au-delà de 2025 ce en quoi ils sont les champions : nourrir les Québécois et les Québécoises. »

L'Union et ses organisations affiliées (incluant Martin Caron, Paul Doyon et Stéphanie Levasseur) ont participé à l'événement. Signalons aussi que l'entrée du Centrexpo Cogeco Drummondville était flanquée de deux tracteurs à l'effigie de la mobilisation en cours. ✕

## CONSULTATION NATIONALE SUR LE TERRITOIRE ET LES ACTIVITÉS AGRICOLES

Au terme des activités d'échange sur les trois volets thématiques de la Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles, le MAPAQ a organisé une journée d'échange afin de parler des orientations à privilégier dans l'élaboration d'un prochain projet de loi. Ces activités d'échange ont rassemblé des intervenants des secteurs agricole, municipal et environnemental.

Sur place, les intervenants de l'Union ont indiqué que l'organisation soutiendrait uniquement des mesures visant le renforcement de la protection de la zone verte et le dynamisme des activités agricoles, c'est-à-dire :

- ▶ l'adoption d'une loi phare sur l'accès au foncier agricole pour aborder de front cet enjeu;
- ▶ le déploiement d'une stratégie de mesures administratives et financières;
- ▶ des changements chirurgicaux à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* pour préserver les acquis législatifs.

Le projet de loi est attendu pour cet automne. ✕



Jacques Dorion



## MARCEL GROLEAU REÇOIT UN DOCTORAT HONORIS CAUSA

L'ancien président général de l'Union des producteurs agricoles a reçu une très grande distinction de l'Université McGill. La cérémonie s'est tenue lors de la collation des grades de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement, le 10 juin. Les doctorats honorifiques de McGill (le plus grand honneur conféré par l'Université) sont attribués à des personnalités exceptionnelles en hommage à leur carrière au service de la recherche, de la science ou des arts, ou pour souligner l'apport remarquable de leurs activités professionnelles ou philanthropiques à la société. ✕

## L'UNION FAIT UNE INCURSION AU MUSÉE

Dans le cadre des activités de commémoration du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'Union, deux musées présenteront simultanément l'exposition *Du cœur au ventre depuis 100 ans*, une incursion touchante dans l'univers agricole de 1924 à aujourd'hui. Photos d'archives, faits, citations, artefacts, éléments interactifs et même le court métrage du 100<sup>e</sup> y seront présentés.

Visitez l'exposition dans ces musées :

- ▶ Le musée POP de Trois-Rivières sera l'hôte de l'exposition du 20 juin au 22 septembre 2024. L'entrée à cette portion du musée est gratuite. Pour plus d'information, visitez le [www.museepop.ca/expositions/du-coeur-au-ventre-depuis-100-ans](http://www.museepop.ca/expositions/du-coeur-au-ventre-depuis-100-ans).
- ▶ Le Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation accueillera l'exposition du 22 juin au 18 août 2024. ✘



## AGRICLIMAT : UNE DÉMARCHE POUR CONTRER LE RÉCHAUFFEMENT PLANÉTAIRE

Dans son rapport dévoilé le 28 mai dernier, le Groupe d'experts en adaptation aux changements climatiques invite le gouvernement du Québec à une plus grande cohérence dans la lutte contre le réchauffement planétaire et les mesures d'adaptation.

Selon le directeur général du consortium Ouranos et coprésident du groupe d'experts, Alain Bourque, « un des gros défis pour le gouvernement, c'est d'être cohérent ».

Parmi ses 20 recommandations et 90 moyens suggérés, le Groupe propose notamment « d'accélérer le déploiement des mesures de soutien et de réduction des risques climatiques des entreprises agricoles en bonifiant des accompagnements de type Agriclimate ».

Selon le Groupe, « Agriclimate est une démarche initiée par les producteurs et productrices agricoles du Québec dans le but de mieux comprendre les effets des changements climatiques sur l'agriculture et de mettre en œuvre les meilleurs moyens d'y faire face. (...) Un vaste réseau de producteurs agricoles, de conseillers, de spécialistes et de chercheurs contribue à consolider le travail de l'équipe d'Agriclimate et à favoriser le partage des connaissances dans le monde agricole québécois ». ✘



## ABONDANCE DE CERFS DE VIRGINIE SUR VOS TERRES?



MELCCFP

Tous les ans, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs procède à l'émission de permis spéciaux permettant la récolte de cerfs sans bois (biches et faons) dans certaines zones de chasse ciblées, dont celles du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale-Nationale-Côte-Nord, du Centre-du-Québec, de la Chaudière-Appalaches, de l'Estrie, de la Mauricie, de la Montérégie et de l'Outaouais-Laurentides.

Ces permis sont attribués par un tirage au sort effectué par la Société des établissements de plein air du Québec. Chaque propriétaire gagnant peut ainsi se voir accorder deux permis de chasse de cerfs sans bois qu'il pourra utiliser sur sa propriété, en compagnie d'une personne de son choix. Le propriétaire non-chasseur pourra désigner deux personnes qui se verront attribuer des permis de cerf sans bois.

Un nombre restreint de permis est réservé aux propriétaires fonciers possédant une propriété de quatre hectares et plus de terrain dans les zones ciblées. Un grand nombre de ces propriétaires fonciers sont des producteurs agricoles ou forestiers.

Votre région est ciblée par cette opération? Alors, sautez sur l'occasion! Dépêchez-vous, car la période d'inscription au tirage prend fin le 16 juin 2024 ([www.sepaq.com/tirages](http://www.sepaq.com/tirages)). Pour toute information supplémentaire, contactez votre fédération régionale. ✘

## L'UNION BIEN PRÉSENTE AUX LAURIERS DE LA GASTRONOMIE



Le président général de l'Union, Martin Caron, et la porte-parole Marie-Ève Janvier ont remis le prix Producteur ou productrice de l'année à Patrice Fortier de l'entreprise La Société des plantes, située à Kamouraska.

Véritable passionné, Patrice Fortier se décrit comme une « agence de rencontres entre les plantes et les jardiniers », cherchant à inspirer chacun à découvrir de nouvelles espèces ou à redécouvrir sous un nouvel angle celles qui lui étaient déjà familières. Artiste visuel de formation, jardinier et semeur de profession, Patrice sélectionne avec curiosité et rigueur les semences qu'il produit et vend. À la Société des plantes, chaque plante est appréciée dans sa globalité, goûtée, observée et sentie, dans le but de partager les variétés les plus exquises, croquantes, sucrées, amères, résistantes, élégantes et intéressantes avec le monde entier. ✘

# LES RÉGIONS EN ACTION



## VIE SYNDICALE

### ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

#### LA MOITIÉ DES FERMES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE DANS LA RUE

Quelque 300 producteurs et productrices agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue ont participé à la mobilisation « Stop à l'agriculture sous pression » qui a eu lieu le 26 avril dernier. On estime qu'environ la moitié des quelque 620 fermes que compte la région étaient représentées.

Au volant de près de 60 tracteurs, de camions et de plusieurs voitures, les producteurs ont défilé dans un convoi de deux kilomètres de long en faisant un maximum de bruit au centre-ville de Rouyn-Noranda. Ils ont notamment circulé devant les bureaux du député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Daniel Bernard. Celui-ci se trouvait d'ailleurs au bord de l'avenue Principale et a regardé le convoi.

Les producteurs et productrices ont également passé lentement devant les bureaux de La Financière agricole du Québec (FADQ) pour démontrer leur mécontentement.

Le convoi s'est ensuite réuni près de la plage Kiwanis du lac Noranda, située en face des bureaux régionaux du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

Plusieurs discours ont présenté les différentes demandes des syndicats spécialisés et de l'UPA. ✕



Les messages étaient clairs et sans ambiguïté.



Le convoi en provenance d'Abitibi-Ouest arrive à Rouyn-Noranda.



Les représentants de la Relève agricole, Jean-Philippe Tenhave, Camille Allen et Rébecca Lafond, lors de leur présentation.

### CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD

#### L'AGRICULTURE SOUS PRESSION : UN CRI DU CŒUR POUR LA RELÈVE AGRICOLE ET L'AVENIR DE NOS FERMES

Le jeudi 18 avril dernier, François Blouin, membre de l'exécutif de la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord, Adrien Papin, de Charlevoix-Est, et Steve Berthiaume, de la Côte-Nord, étaient en compagnie du député de Pontiac et porte-parole en matière d'agriculture pour le Parti libéral du Québec, André Fortin, afin de participer à un point de presse à l'Assemblée nationale dans le cadre des crédits budgétaires. L'objectif était de dénoncer les programmes non adaptés à la réalité des productrices et des producteurs agricoles. Les intervenants ont tous plaidé pour une refonte complète de la FADQ.

Hubert Steben-Chabot, administrateur de l'Association de la relève agricole de la Capitale-Nationale-Côte-Nord, a accompagné la députée de Verdun et porte-parole en matière d'agriculture pour Québec solidaire, Alejandra Zaga Mendez, dans le but de mettre en lumière l'impact du contexte économique actuel sur l'avenir de l'agriculture, ce dernier ayant dû mettre en veilleuse sa saison de production afin de travailler dans un autre domaine. La Fédération continuera de porter le message des agricultrices et des agriculteurs de la Capitale-Nationale et de la Côte-Nord. ✕



François Blouin, Adrien Papin et Steve Berthiaume en compagnie du député de Pontiac et porte-parole en matière d'agriculture pour le Parti libéral du Québec, André Fortin

Maxime Rioux

### GASPÉSIE-LES ÎLES

#### ON SE MOBILISE JUSQU'EN GASPÉSIE

« Faut pouvoir se nourrir nous autres pour nourrir les autres » : c'est la conclusion du message que lançait Leïla Arbour lors de la manifestation organisée par la fédération régionale le 19 avril dernier. Partis de Bonaventure et de Nouvelle, plus de 40 véhicules agricoles ont sillonné la route 132 pour se rendre à Carleton-sur-Mer afin de rejoindre la centaine de participants à la manifestation.

Les producteurs de la Gaspésie-Les Îles et les représentants du Bas-Saint-Laurent ont lancé un message clair au gouvernement Legault : il est plus que temps d'agir et d'investir en agriculture. La députée de la circonscription de Bonaventure, Catherine Blouin, était présente et s'est montrée à l'écoute des demandes des producteurs agricoles. Elle transmettra le message à son gouvernement. ✕



AD Solutions

## CHAUDIÈRE-APPALACHES

**AU-DELÀ DE 400 PERSONNES,  
QUELQUE 120 VÉHICULES AGRICOLES  
ET DES VISITES SURPRISES!**

Le vendredi 19 avril 2024, la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches tenait une importante mobilisation à Sainte-Marie. Tôt en matinée, un convoi de quelque 120 véhicules agricoles s'est formé devant les bureaux du MAPAQ pour se diriger ensuite vers le bureau du député de Beauce-Nord et chef du caucus régional de Chaudière-Appalaches, Luc Provençal. Au même moment, près de 300 personnes se réunissaient dans le stationnement du Centre Cazel pour ensuite converger vers le bureau du député afin d'y faire entendre leurs revendications.

Issus de leur quotidien, les messages lancés par les agricultrices et agriculteurs présents faisaient référence aux nombreux enjeux en lien avec la baisse de 87 % des revenus nets agricoles. La lourdeur administrative et le manque de réciprocité des normes environnementales, qui sont d'ailleurs toujours plus contraignantes, ont aussi été mis à l'avant-plan.

Sur le chemin du retour, certains membres de syndicats locaux en ont profité pour faire un arrêt au bureau de circonscription de leurs députés afin qu'eux aussi reçoivent la fameuse « assiette vide », désormais devenue l'emblème des mobilisations à l'échelle provinciale. ✕



## SUR LE TERRAIN

### MONTÉRÉGIE

**LES 100 ANS DE L'UNION DES PRODUCTEURS  
AGRICILES MIS À L'HONNEUR ET LES  
30 LAURÉATS DÉVOILÉS**

Le 11<sup>e</sup> Gala Agristars, animé de main de maître par Denis Bouchard, s'est déroulé le 8 avril dernier au Théâtre Manuvie de Brossard. Près de 350 invités ont participé à cette célébration honorant 30 lauréats pour leur remarquable travail; des distinctions spéciales de l'Ordre national du mérite agricole et du prix Dave Reid ont également été remises.

Cette édition a également commémoré l'anniversaire de la fondation de l'Union des producteurs agricoles, avec la remise d'un Prix 100<sup>e</sup> anniversaire de l'Union. Ce prix ponctuel met de l'avant l'engagement, la passion et le dévouement des producteurs et productrices agricoles envers leur métier, soulignant leur contribution exceptionnelle à l'agriculture durant les 100 dernières années et pour les 100 années à venir.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie reconnaît l'importance cruciale des administrateurs et administratrices dans son parcours, d'où l'initiative de ce prix spécial en leur honneur. Les profits de l'événement de cette année, totalisant 15 000 \$, ont été remis à l'organisme Au cœur des familles agricoles et à UPA Développement international. ✕



**ADM | SPORT**  
**INSCRIT À UN  
COURS DE MOTO?**



Profite de  
**15%**  
**DE RABAIS**  
en magasin!\*

\*Des exceptions s'appliquent

## MAURICIE

### UNE DÉCENNIE DE RECONNAISSANCE POUR L'INDUSTRIE AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE!

Dans une atmosphère électrique et devant près de 250 personnes, comprenant des producteurs agricoles, des personnalités politiques et des intervenants enthousiastes, s'est tenue la dixième édition de la Soirée des Gens de Terre et Saveurs.

L'événement a notamment permis de reconnaître le travail exceptionnel de **Gwendalina Langlois**, de Saint-Boniface, et **Angelo Trépanier**, de Sainte-Thècle, nommés respectivement Agricultrice et Agriculteur d'exception.

La **famille Veillette**, de Saint-Narcisse (Domaine de Joriane), a été désignée Famille agricole, tandis que la mention de Personnalité agricole reconnue pour son implication a été décernée à **Pierre Lampron**, de Saint-Boniface.

Pour voir tous les lauréats, visionner les capsules vidéo des gagnants ou revivre la Soirée en images, visitez le <https://www.mauricie.upa.qc.ca/soiree>. ✖



## EN ACTION POUR L'ENVIRONNEMENT

### ESTRIE

#### QUINZE ESPÈCES EN PÉRIL SUR NOTRE TERRITOIRE AGRICOLE

La Fédération de l'UPA-Estrie, soutenue par Environnement et Changement climatique Canada, vous dévoile son carnet *Connaître pour mieux protéger – 15 espèces en péril sur notre territoire agricole*. Ce document présente les espèces ciblées par le projet de Mobilisation de la communauté agricole de l'Estrie pour la conservation des espèces en péril et de leurs habitats. Elles y sont décrites avec des recommandations d'actions pour leur conservation sur votre terre agricole.

Le lancement de ce carnet amorce par le fait même la période de recrutement des agriculteurs intéressés à participer aux essais pilotes prévus pour les étés 2024-2025. Une multitude d'actions sont possibles pour ces essais; les plans d'action détaillés seront développés avec les producteurs participants.

Détails et formulaire d'intérêt : <http://estrie.upa.qc.ca/.../environnement.../especes-en-peril...>

Vous pouvez envoyer le formulaire d'intérêt à Vanessa Nadeau à [vnadeau@upa.qc.ca](mailto:vnadeau@upa.qc.ca), qui est également disponible pour répondre à vos questions au 819 346-8905, poste 5100. ✖



### LANAUDIÈRE



#### ALUS DÉBARQUE DANS LA RÉGION

Notre service d'Aménagement et d'Environnement est fier d'annoncer le lancement du projet ALUS Lanaudière. L'objectif poursuivi par le projet est de restaurer et de transformer des terres marginales en zones naturelles qui apporteront des bénéfices écologiques essentiels, comme des sols en santé, de l'air et de l'eau plus propres, ainsi que des habitats pour les pollinisateurs et la faune.

Financée par le MAPAQ et la Table des préfets de Lanaudière, cette phase de lancement a d'abord permis de former un Comité consultatif de partenaires. Le projet a aussi pour objectif la rétribution de six hectares d'aménagement à sa première année en 2024. ✖

# CONÇU POUR FAIRE FACE À TOUT



Le Defender 2024 est doté de plus de 125 accessoires, offre une capacité de remorquage de 2 500 lb et une boîte de chargement d'une capacité de 1 000 lb. Il peut également être équipé en option d'un système de chauffage, de ventilation et d'air conditionné HVAC.



Apprenez-en davantage sur  
[canamdefender.ca](https://canamdefender.ca)



© 2024 Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP). Tous droits réservés. ®, MC et le logo BRP sont des marques de commerce de BRP ou de ses sociétés affiliées. BRP se réserve le droit, en tout temps, de retirer ou de modifier des spécifications, prix, dessins, caractéristiques, modèles ou équipements sans aucune obligation de sa part. VÉHICULES HORS ROUTE CAN-AM: certains des modèles illustrés peuvent être munis d'accessoires optionnels. Concernant les véhicules côte à côte: lisez le guide du conducteur du véhicule côte à côte et visionnez le DVD sur la sécurité avant de prendre le volant. Attachez le filet de sûreté latéral et bouclez votre ceinture en tout temps. Âge minimum de conduite: 16 ans. Le passager doit être âgé d'au moins 12 ans et être en mesure d'agripper les poignées et de prendre appui sur ses pieds lorsqu'il est adossé. Les véhicules côte à côte sont conçus pour une utilisation hors route seulement: ne les utilisez jamais sur les surfaces pavées ni sur les chemins publics. Conducteur et passager, pour votre sécurité, portez toujours un casque, une protection pour les yeux et des vêtements sécuritaires appropriés. Gardez toujours à l'esprit que l'alcool, les drogues et la conduite ne font pas bon ménage. Ne tentez jamais d'effectuer des manœuvres spectaculaires. Conduisez toujours prudemment et de façon responsable.

# can-am®